DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CORRÈZE

COPIE

CONNAISSANCE DE L'ALEA ET ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES CONCERNEES PAR LE BASSIN DE LA DORDOGNE, SES AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS, D'ARGENTAT A LIOURDRES

Carte des aléas pour la crue de référence (crue centennale) du cours d'eau La Dordogne

Commune de Brivezac

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour:
TULLE, le 30 OCT. 2013
Le Préfet

Bruno DELSOL

Septembre 2011

Affaire n° 4311734-FLU

SOGREAH
GROUPE ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Rubis - 10, rue Gutenberg - B.P. 30281- 33697 Mérignac cedex - Tél : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 83

LÉGENDE

- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone submersible par + de 0,50 m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
- Zone d'Aléa faible
- Zone d'Aléa moyen
- Zone d'Aléa fort
- 175.50 — Cote de la crue de référence (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
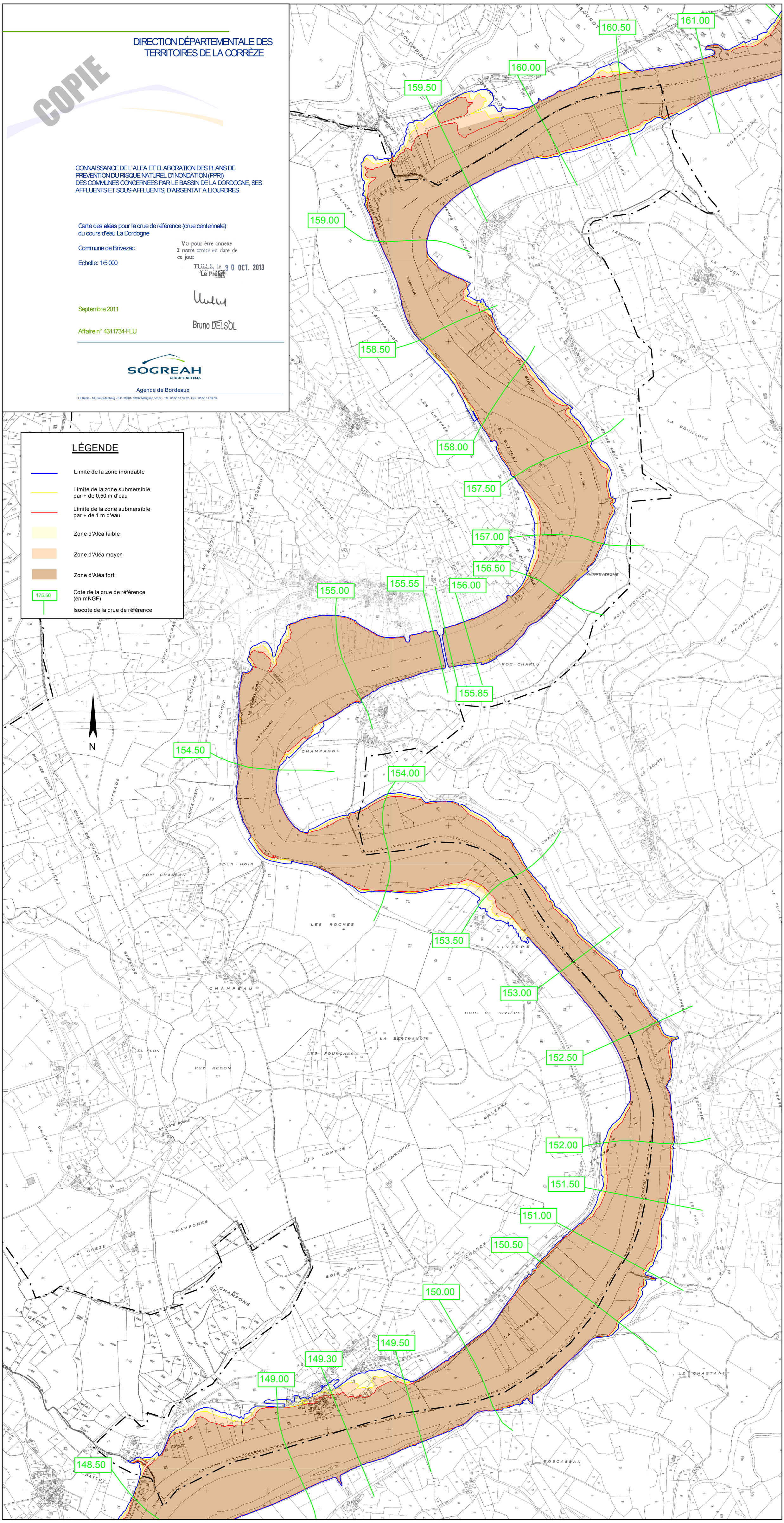
N